

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

MUSÉES DE FRANCE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES MUSÉES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

MUSÉES DE FRANCE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES MUSÉES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais portant compétence communautaire en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

Chaque année, il convient de s'interroger sur le niveau de tarifs appelés en contrepartie des services publics dispensés par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Les principales modifications de la grille tarifaire pour l'année 2025-2026 sont proposées comme suit:

- Un droit d'entrée étendu aux deux musées pendant les périodes de travaux qui réduisent le parcours de visite de l'un d'entre eux ;
- Une augmentation de certains tarifs groupes ;
- Une refonte des modalités tarifaires relatives à l'envoi de photographies d'œuvres pour reproduction ;
- Une refonte des tarifs relatifs à la privatisation des espaces prenant en compte :
 - Les tarifs appliqués sur d'autres équipements similaires ;
 - La différenciation entre organisations à but lucratif et non lucratif ;
 - Les coûts et contraintes engendrés pour la CAN en cas d'accueil en dehors des heures d'ouverture du musée ou les dimanches et jours fériés ;
- La définition de tarifs pour de nouveaux produits proposés à la vente, dans une perspective de dynamisation commerciale et de valorisation des musées ;
- Un déstockage de certains ouvrages compte-tenu de leur ancienneté ;
- Une augmentation de 2% des tarifs de l'atelier de restauration en lien avec l'inflation.

Les nouveaux tarifs seront proposés à compter du 1^{er} juillet 2025, à l'exception des tarifs d'entrées, qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide la grille tarifaire telle que proposée en annexe ;

- Abroge la délibération C-15-01-2013 du 14 janvier 2013 adoptant la convention relative à la reproduction d'œuvres d'après des photographies propriétés de la CAN.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claire RICHECOEUR

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué